



Mon pere aurait il tuer maman ?

Par **tzipora**, le **10/09/2012** à **23:02**

Je vis avec mon petit frere un véritable cauchemar et je ne sais pas quoi faire... Ma mère est décédée il y a 3 mois et en allant chez mon père pour l'enterrement de maman, j'ai découvert d'étranges choses.

Tout d'abord, mon père nous avait demandé à moi et à mon frère ce que nous pensions s'il se remariait un jour. Nous étions d'accord en pensant qu'il fallait déjà que notre père fasse son deuil et nous n'aurions jamais imaginé ce que tout cela cachait.

La semaine suivant l'enterrement, je suis allée sur l'ordinateur de mon père et j'ai découvert qu'il s'était inscrit sur un site de rencontre de femmes, site gratuit, en 2008 et qu'il avait passé une petite annonce le lendemain de la mort de maman : il n'y avait aucun doute, il avait joint sa photo et mis son nom...

Affolée, j'ai appelé mon frère qui était dans la maison et qui a commencé à fouiller un peu l'ordinateur, mon père n'est pas doué et laisse ses mots de passe enregistrés. Nous avons découvert que depuis fin décembre 2011, il passait en moyenne 300 à 400 appels téléphonique en France, dans tous les départements alors que maman était à un stade terminal et qu'elle avait besoin de la présence de papa presque 24 h sur 24.

Ensuite, mon père a eu des explications confuses sur les circonstances du décès ... maman serait décédée dans le salon alors que papa était en haut dans sa chambre et il l'aurait entendu tomber : mais il est presque totalement sourd et non appareillé... Quand je lui parle dans la même pièce il ne m'entend pas !

Enfin, mon frère qui a fait des études en chimie a découvert un morceau de papier étrange avec une formule de chimie écrite à l'envers, c'est à dire codé, qui désigne un produit qui si on le prend en surdosage amène directement à la crise cardiaque. Ce a quoi a conclut le médecin qui a signé son acte de décès.

Nous avons d'affreux doutes avec mon frère. Maman avait sa vie entre les mains de mon père, elle le craignait et avait peur, il l'avait déjà frappée et elle s'était enfuie. Nous pensons que notre père ne supportait plus d'être garde malade et qu'il a purement et simplement « achevé » maman.

Nous sommes dans le désespoir Sanaa et ne savons que faire ? Quelqu'un peut il nous aider ?

Merci. Tzipora

Par rugbys, le 11/09/2012 à 19:02

Bonjour,

Tout d'abord, je vous présente mes condoléances pour votre maman.

Vos doutes doivent être fondés. Tout d'abord vous expliquez qu'elle était en fin de vie. Puis vous pensez que votre père lui a "peut être" administré des substances qui auraient pu précipiter la fin de sa vie.

Vous pourriez prendre conseil auprès d'un avocat, vous pouvez déposer plainte auprès du procureur pour empoisonnement (il va falloir plus que des soupçons). Si le procureur prend en compte votre plainte, il fera effectuer une autopsie et votre père risque d'avoir de graves ennuis. Le fait qu'il se soit inscrit sur des sites de rencontre ne constitue pas un délit mais un "manque" de délicatesse.

Pour résumer, je pense qu'il faut que vous preniez conseil auprès d'un avocat (il y a des consultations gratuites, vous renseigner à la mairie de votre commune).

C'est une grave décision et un long chemin.

Bon courage à vous deux